

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 671

Artikel: L'idée marche... en France

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de chèques postaux 1.943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.- 6 mois 3.50 ETRANGER 8.- Le numéro... 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p>	<p>ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
--	--	--	---

A vingt ans, on reçoit,
à trente, on échange, à
quarante, on partage, et
à soixante ans, on donne.
PENSÉE D'UNE INCONNUE.

Pour préparer l'après-guerre...

Enfin!... et certainement sous la pression de l'opinion publique, qui se demandait ce que nous attendions pour nous mettre à l'œuvre dans la tâche de reconstruction qui s'impose, le Conseil Fédéral est sorti de son mutisme, et a annoncé ses projets. Ceux-ci, et comme le savent tous nos lecteurs, sont d'abord de proposer une somme de cent millions¹ pour venir en aide aux populations sans ressources, ruinées et affamées, et dans un dénuement dont nous ne pouvons avoir aucune idée. Puis le Comité, dont on parlait sous le manteau, et appelé du nom de son président, ancien Conseiller fédéral, le « Comité Wetter », a été constitué (nous nous demandons si l'on a appelé des femmes à en faire partie?...), mais avec une mission, non pas centralisatrice et bureaucratique, mais beaucoup plus intelligente de coordination des activités des organisations privées, qui, elles, et non pas ce Comité, exécuteront la tâche. On ne peut qu'applaudir à cette conception de la collaboration officielle et officieuse, qui est bien dans nos traditions et ne peut que donner les meilleurs résultats.

Mais par où commencer cette tâche formidable? quelle en est la partie la plus pressante? et comment attaquer tout à la fois, quant tout est urgent à fournir; aliments vêtements, médicaments, logements? quand pendant des années la population de certaines régions sera obligée de vivre dans des baraques; quand il y a presque partout impossibilité de cuire des aliments, faute des plus sommaires et plus indispensables ustensiles? Disons tout de suite qu'une mesure de sagesse a été décidée, celle de limiter à un rayon de 300 kilomètres autour de nos frontières la région à secourir par nous; pas question donc d'atteindre Paris ou Marseille, mais bien par exemple Lyon et ses alentours. Car il faut compter avec les difficultés de transport, l'impossibilité d'utiliser les voies ferrées, si bien que chaque organisation de secours est obligée de s'assurer ses propres camions pour ses envois les plus urgents en vivres, en savon, en ustensiles, en médicaments, en matériaux (on a lu par exemple, tout récemment, que la Suisse venait d'envoyer 100.000 m² de verre de vitres à Lyon en vue de préserver du froid cet hiver les habitants d'innombrables maisons bombardées).

Mais l'aide matérielle, si elle peut beaucoup, n'épuise cependant pas notre concours, et l'aide d'être humain à être humain est d'importance primordiale. Aide éducative aux enfants abandonnés (on compte actuellement, rien qu'en Suisse, 5000 enfants Juifs sans personne pour s'occuper d'eux, et il suffit de songer aux horreurs des déportations et des massacres pour multiplier de façon effrayante ce chiffre); et c'est là un travail délicat à accomplir, avec un tact qui doit tenir compte des susceptibilités nationales. Rééducation aussi des enfants, dont la ligne de vie a été complètement faussée et désaxée par la nécessité de mentir, de frauder, de dissimuler; rapatriement des prisonniers de guerre et des travailleurs emmenés de force; secours aux enfants actuellement réfugiés en Suisse; reconstruction de villes, non plus du seul point de vue matériel, mais de celui de l'importance pour la vie familiale de recréer des foyers; aide aux mutilés (et ainsi *Pro Infirmis* pense que ses expériences pourront être utiles); et cette liste qui pourrait s'allonger encore ne nous donne qu'une faible idée des tâches épuisantes qui réclament notre concours.

(La suite en 2^{me} page). E. Gd.

¹ Ce chiffre peut paraître considérable à première vue, et c'est certainement la première fois que notre pays fait don d'une somme pareille. Mais en regard de l'immensité effrayante des besoins, en regard aussi du fait que chaque jour de mobilisation nous coûte, à ce que l'on assure, cinq millions... c'est peu, et l'on comprend que ce don doive être complété par ceux de tous, des cantons, des communes, des grandes entreprises industrielles et commerciales... et aussi des particuliers. (Réf.)

L'idée marche... en France

Une femme chef de cabinet du Préfet de Marseille

On nous communique, en effet, la nomination au *Bulletin officiel* de la République à Marseille, de M^{me} Contamin aux Fonctions de chef de cabinet du nouveau Préfet délégué à la Ville de Marseille. Espérons que ce cas ne restera pas isolé.

Travail féminin

Une ordonnance datant du 9 septembre dernier annonce, entre plusieurs autres, l'abrogation du décret édicté contre le travail des femmes en 1940, et réintègre dans leurs fonctions, certaines fonctionnaires et agentes.

Chez les femmes de la métallurgie lyonnaise

L'un des journalistes suisses, qui a participé à la visite de notre presse à Lyon, rapporte ainsi sa visite à une grande Assemblée féminine.

...Avec Burtin, nous sommes introduits dans une salle où se déroule une grande Assemblée de femmes.

— Les femmes métallurgistes de Lyon, précise notre camarade.

De fait, c'est une femme qui parle maintenant. C'est la secrétaire du Bureau; elle est écoutée attentivement, souventes fois interrompue par des applaudissements.

...L'on nous dira sans doute que le fait de cette Assemblée d'ouvrières n'a rien d'extraordinaire, et que dans de nombreux pays du monde, l'on en voit tous les jours de pareilles. Ailleurs, oui, sans doute. Mais chez nous, en Suisse?...

Avant les élections

L'on a publié récemment la décision du Conseil des ministres concernant les élections aux Conseils municipaux et aux Conseils généraux, devant avoir lieu avant le 1^{er} février 1945. Il est ainsi répété expressément ce qu'avait déjà annoncé le général de Gaulle, soit que les femmes seront électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

La bonne aventure

La « distribution » a lieu cet après-midi à 16 heures.

A 16 heures, dans le hall de cette salle de paroisse, toutes ces dames se sont rassemblées et attendent, sans presque parler, avec des visages absorbés. Derrière elles, là, de l'autre côté de la porte, on entend un brouhaha de voix enfantines. Elles sont là, une centaine, quelques-unes élégantes, la plupart très simples. Les unes ont amené leurs enfants. Les unes sont jeunes, les autres âgées. Mais toutes ont une expression d'attente, émue ou heureuse, comme d'un grand événement... Et quand la porte s'ouvre, et qu'apparaissent ces petits qu'elles sont venues chercher, elles avancent toutes, attirées comme par un aimant.

Si vous voulez voir de beaux visages humains, des visages qui réconfortent, allez assister à la « distribution » des petits enfants venus des pays douloureux, que la Croix-Rouge confie à nos foyers. (Ou mieux, allez en chercher un!).

Il y a là des visages radieux de femmes qui, peut-être, n'ont pas d'enfant et en qui soudain s'épanouit une maternité. Il y a des visages bouleversés de femmes qui, peut-être, n'ont plus d'enfant et revivent, en pleurs, un souvenir poignant. Il y a les beaux et fermes visages de femmes en cheveux qui, traînant déjà deux gosses, s'emparent de la main d'un nouveau avec simplicité et décision et partent avec cette nouvelle charge.

Il y a aussi les étonnants petits visages de ceux qui arrivent, prodigieusement concen-

Aux armes! citoyennes!...

L'une des héroïnes du film anglais sur le Service Territorial féminin (R.T.S.) qui, traduit en français par «Aux armes! citoyennes» va passer ces jours dans les cinémas suisses. (Voir le feuilleton, page suivante).



Cliché Mouvement Féministe

Promotions civiques

A Genève aussi, enfin, pour les jeunes filles!

Grâce aux démarches menées avec patience et doigté par le Comité du Centre de Liaison des Sociétés féminines, et grâce à l'amabilité du Conseiller administratif délégué, la célébration de la majorité civique aura lieu, cette année, pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens. Bravo! La cérémonie a été fixée au dimanche 26 novembre, à 15 heures, au Victoria-Hall, qui est, paraît-il, la seule salle assez vaste pour contenir les participants que l'on évalue nombreux. Nous attirons tout spécialement l'attention sur cette cérémonie des jeunes filles et jeunes femmes nées en 1925, espérant qu'elles répondront en nombre à l'appel qui leur sera adressé, et qu'elles comprendront la valeur de l'engagement moral qu'elles seront appelées à prendre. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette manifestation.

trés, prodigieusement maître d'eux-mêmes: bouches serrées, larmes retenues, traits tendus pour dissimuler leur immense émoi de miches arrachées au nid et trimbalés dans le malheur, devant cette nouvelle angoisse: la réception d'inconnus. Mais alors, devant ces visages-là, des sourires naissent, des larmes perlent, des mains se tendent, des mamans se penchent. Et sur les minois enfantins, une détente passe, une bouche laisse échapper un demi-sourire, un œil noir une aillade claire, des cils recourbés une grosse larme. Et le chaud courant de ces sympathies humaines, qui naissent et s'élancent à la rencontre l'une de l'autre, vous pénètre soudain d'une onde puissante.

Un papa aussi passe, acroché à une valise et poussant un ou deux moutards encombrés d'étranges paquets, d'épiques paquets... Et lui aussi a cette moue d'importance maternelle, cette moue que prennent peu à peu, la première émotion passée, toutes ces bouches de femmes, fermées sur leur nouvelle responsabilité. Même pour quelque temps, ce n'est pas une petite chose que la charge d'un enfant. « Cela engage plus loin qu'on ne pense ». Et qui sait pour quelques-unes jusqu'où vont les projets formés pour cet enfant, cet enfant qui est aussi un tel enrichissement...

Cette aventure-là, plusieurs femmes de notre pays la vivent. Et c'est de telles aventures que se reconstruira le monde. Alors, même s'il en est d'autres... ne serait-ce pas de celles-là surtout qu'il importerait maintenant de parler?

SIMONE PIERRE.

L'assurance-vieillesse et les femmes

(Notes prises selon l'exposé de Mlle A. Quinche, présidente de la Commission d'études législatives de l'Alliance, présenté à l'Assemblée générale de Zurich)

Bien des gens croient qu'il existe déjà un projet fédéral officiel d'assurance-vieillesse et survivants, alors que l'on n'en est qu'aux premières études, et que la Commission d'experts — dans laquelle nos grandes Associations féminines n'ont pas réussi à obtenir la nomination d'une femme — s'est réunie pour la première fois au mois de juin seulement. En revanche, des projets émanant de plusieurs cantons (Genève, Vaud, Argovie, et Berne) ont déjà vu le jour, qu'il est utile pour celles qui préoccupent ces problèmes de suivre avec attention.

Car la question de l'assurance-vieillesse et survivants est de toute importance pour les femmes, le chiffre des femmes âgées étant — dans ce domaine-là aussi — plus considérable que celui des hommes: alors que l'on compte qu'il y aura en 1945, 160.000 hommes bénéficiaires d'une assurance-vieillesse, les femmes des mêmes catégories d'âge seront de 40.000 unités plus nombreuses, soit au total 200.000, parmi lesquelles il faut compter 100.000 veuves. De plus 120.000 orphelins bénéficieront aussi de l'assurance. En outre les femmes éprouvent une difficulté plus grande que les hommes à assurer leur vieillesse: leurs salaires sont en général inférieurs aux salaires masculins; en général aussi, elles sont maintenues dans des postes subalternes, donc moins rétribués; fréquemment elles sont obligées de renoncer à leur travail lorsqu'elles se marient, etc. Et comme si ces difficultés n'étaient pas déjà suffisantes, la tendance se manifeste très fortement de leur payer des rentes inférieures à celles des hommes, comme cela est malheureusement le cas dans les trois cantons (Bâle, Appenzell et Glaris) qui possèdent déjà une assurance-vieillesse, — dont les rentes, pour le dire en

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE